

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2022

---

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4976)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC32

présenté par

M. Balanant, rapporteur

à l'amendement n° AC|2 de M. Bothorel

-----

### ARTICLE 4 BIS

Au 2° , substituer aux mots :

« service de télécommunication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique »,

les mots :

« réseau de communications électroniques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.